

Compte Rendu de l'AG et du CA de la SFPML à NAPLES

Samedi 22 septembre 2018

Présents : BARTHELEMY J., BOSCHI J., CHAMBON P., CHAMBON R., DURAND A., DURAND S., GARCIA I., MACHET G., MARINESCU M., MARTI-MESTRES G., MIACHON S., POULIN J.M., REYNIER C., REYNIER J.P., SAMPOL-MANOS E., THURSTRUP S.

Ordre du jour

1-Approbation du CR de l'AG lors de la réunion de Séville , le 17 septembre 2016

Avis favorable à la majorité des présents

2-Rapport moral du Président.

En 2017, le Professeur G.Marti-Mestres de la Faculté de Pharmacie de Montpellier a monté un colloque (INEXO) conjointement avec les 14^o Rencontres Nationales, SFPML, sur le thème suivant "Modèles alternatifs, in vitro, ex-ovo et organismes", concernant le diagnostic des maladies chroniques liées au vieillissement.

Ce colloque a eu lieu dans les locaux de la Faculté de Pharmacie de Montpellier, le 7 juillet 2017 et a été un succès car il y a eu environ une centaine d'inscrits (103 exactement), dont plusieurs chercheurs étrangers. Le CNRS et l'INSERM y participaient également.

Le lendemain, une journée conviviale a réuni une douzaine de membres de la SFPML aux Salines d'Aigues-Mortes.

Le colloque a été géré en interne pour la partie "inscription" et a pu obtenir des subventions de l'Université et de la région Occitanie, ce qui a permis de dégager un léger excédent.

Le Président actuel fait part de son désir de céder sa place, après 12 ans d'activité. Il lui est demandé de continuer jusqu'au congrès de 2020.

Le XXXIV^o Congrès de la SPML aura lieu à Ajaccio en Corse, en liaison avec l'Université de Corte qui a travaillé avec la Faculté de Pharmacie de Marseille. Le Palais des congrès conviendrait pour cet événement qui se déroulera du 1 au 3 octobre 2020.

3-Présentation des comptes par la Trésorière, le Dr I.Garcia

Montant du livret A : 35.807,96 euro

Montant du compte courant : 12.214,60 euro

Le quitus est donné à la trésorière à la majorité des présents

4-Cotisation de la SFPML

Actuellement la cotisation est de 34 euro.

Le Pr J.P. Reynier pense qu'un montant de 35 euro est raisonnable. Ce montant est accepté par la majorité des présents.

5-La médaille CANALS a été attribuée cette année à Paul Chambon, Président de la SFPML depuis 2006.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Paul Chambon

La secrétaire
Renée Chambon